

Constantine, le 19 novembre 1940

Centre Départemental

d'Informations

N° 3175/S

COMPTE RENDU JOURNALIER  
du 19 novembre 40**SECRET**1) ÉTAT D'ESPRIT.

1°) Européens. La population européenne semble actuellement éprouver quelque contentement des premiers engagements italo-grecs. et surtout du bombardement de la flotte italienne à Tarente par des avions anglais.

Pour elle cette dernière action démontre que, malgré ses affirmations, l'Italie n'a pas la maîtrise en Méditerranée.

Cette satisfaction ne paraît pas particulièrement faire ressortir un avantage obtenu par les anglais mais surtout de voir que les italiens ont de grosses difficultés en Grèce et en Méditerranée et l'espoir que ces difficultés augmenteront encore.

2°) Indigènes.

Dans le centre d'Qued Kébrit (Commune mixte de Sedrata). l'indigène Kemouche Lakhdar ben Salah, âgé de 16 ans a tenu des propos antifrançais à un légionnaire d'origine allemande.

Ces propos peuvent se résumer ainsi :

"L'axe gagnera la guerre, les puissances de l'axe sont les amis des arabes. La venue de ces puissances en Algérie fera tout changer. Les arabes seront mieux traités".

"Il n'y avait que des généraux français qui ont trahi la France, s'il y avait eu des généraux arabes ils n'auraient pas trahi".

"Les français sont dégénérés parce qu'ils boivent trop d'alcool et c'est une des causes principales qui leur ont fait perdre la guerre".

"La France assurait qu'elle gagnait toutes les guerres et que l'Allemagne était toujours vaincue".

"Contrairement aux arabes, les français étaient assurés contre le chômage".

"Les Français étaient anti-allemands, mais on ne le leur reprochait pas, tandis que les arabes on les déportait quand ils étaient anti-français".

Les propos tenus par ce jeune arabe de 16 ans, ne sont certainement pas de lui, il ne paraît être que le colporteur de propagandistes arabes plus âgés qui l'entourent et en particulier de son cousin Kemouche Taieb ben Ahmed épicier à Qued Kébrit, qui est un anti-français connu.

Ils peuvent provenir également d'une propagande pro-allemande faite par la catégorie d'indigènes qui ont suivi les conférences allemandes en France, signalées dans le compte rendu du C D I en date du 26 août 1940, car les propos du jeune Kemouche ont quelque analogie avec les thèmes de conférences et les propos relatés dans ce compte rendu.

Kemouche a été arrêté.

A Bougie. Un individu ivre à sans aucun motif frappé un européen, ancien officier. Des gendarmes étant intervenus un 3° indigène les a pris à partie. Les deux indigènes ont été arrêtés.

Destinataires.

Ct. Préfet  
S G I  
Division .  
C I E  
C I E Cne  
Archives .

A Souk Ahraa. Un indigène ivre a, sans aucun motif frappé un militaire européen. L'indigène s'étant sauvé a été recherché et découvert par un gendarme au moment où, dans son ivresse, il disait "Le roumi que je rencontre devant moi, je le nique".

Le gendarme a dû se défendre contre les coups de cet énergumène et le maintenir à terre, en attendant l'arrivée d'une patrouille militaire.

Cet indigène a été arrêté.

Il est à remarquer que les deux européens ont été attaqués sans motif et que c'est probablement l'ivresse qu'a fait ressortir la mentalité habituelle des deux indigènes.

Ces deux exemples de violences peuvent laisser supposer que parmi les indigènes, il y en a qui peuvent profiter de toutes les occasions pour créer des incidents qui peuvent s'aggraver par la suite.

### 3°) Mozabites.

Les indigènes sont très mécontents des agissements des commerçants mozabites, qu'ils accusent d'être les auteurs de la hausse exagérée des tissus et des effets d'occasion.

De leur côté les mozabites paraissent craindre les représailles arabes. C'est ainsi que les marchés de Medjer-Sfa (Commune de Duvivier) et Hammam M'Bails de Mat (commune mixte de la Séfia) ne sont plus fréquentés par les commerçants mozabites.

Au marché de Renier, un indigène ayant marchandé une chemise en tissu ordinaire le vendeur, un mozabite, lui en avait fixé le prix à 75 frs. L'acheteur s'étant plaint à deux gendarmes, le vendeur affirmait alors qu'il y avait erreur de l'acheteur car la chemise ne valait que 40 frs.

Tous les indigènes présents ont profité de ce dernier prix pour acheter un grand nombre de chemises.

A Tébesaa. 2 commerçants mozabites sont poursuivis pour hausse illicite, ce sont Babaz (Aina) et Kacem (Mohammed).

### 4°) Juifs.

Les bruits suivants courent dans la région Guelma-Souk Ahraa. Tous les cheminots juifs seraient congédiés le 23 décembre 1940 au plus tard.

Les juifs auraient l'intention de manifester leur mécontentement prétextant que femmes et enfants vont mourir de faim; alors qu'eux-mêmes et leurs pères ont fait leur devoir sur les champs de bataille, pendant que dans les dépôts, il y avait des français d'origine italienne (par exemple) qui étaient à l'abri du danger.

Une manifestation qui se généraliserait, serait à craindre, pour protester contre la mesure qui frapperait les cheminots juifs.

## II- PROPAGANDE POUR LES ANGLAIS.

D'après certains renseignements, il semblerait que des propagandistes parcourent le département pour percevoir de l'argent auprès des sympathisants de de Gaulle.

Des conversations à ce sujet ont été entendues dans les trains et dans une localité.

Peut-être se trouve-t-on aussi en présence d'escrocs .

III- STOCKAGE .

A Tébessa, une perquisition a été faite chez les frères Serror, négociants grossistes israélites . Les stocks suivants soigneusement camouflés ont été découverts :

518 kilogs de beurre en bidon qui n'auraient été déclarés comme graisse et qui étaient prêts à être expédiés sur Alger .

510 kilogs de miel . (Prêts à être expédiés) .

445 balais .

34.300 kilogs de pois chiches .

10.000 " de figues sèches .

3.000 " de cacahuètes .

700 " de poivre noir .

350.000 " d'orge .

9.600 " de riz .

24.000 " de fèves .

1.460 " de thé .

Les factures de toutes ces marchandises n'ont pu, paraît-il être présentées .

---